

Nevers, le 4 juin 2013



Monsieur le Maire de Nevers

Après une première phase de concertation, à la suite de laquelle vous avez décidé de mettre en place la semaine de 4 jours et demi dès la rentrée 2013 ; la phase de mise en place se termine de façon un précipitée, tout devant être arrêté dès vendredi en CDEN.

Nous sommes au regret de constater que la souplesse annoncée n'est pas au rendez-vous. En témoignent les soucis de mise en place des nouveaux horaires dans de nombreuses écoles :

- André Cloix, Loire et Oratoire,
- maternelle Lund, maternelle Albert Camus, élémentaire Albert Camus A et B
- élémentaire Barre Manutention

Dans la plupart de ces écoles, les conseils d'école ont unanimement validé des projets d'emploi du temps aujourd'hui remis en cause par la mairie. Partout, des efforts ont été faits pour les rendre conformes aux exigences préconisées par vos services. Dans ces projets, seuls quelques assouplissements à la marge, justifiés par l'environnement local des écoles sont demandés. Ces projets sont conformes au décret sur les nouveaux rythmes (Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013).

Le Syndicat des Enseignants de la Nièvre vous demande le respect des choix des équipes, le respect des décisions des conseils d'école.

Recevez Monsieur le Maire l'assurance de nos meilleurs sentiments

Bruno Guého  
Secrétaire Départemental